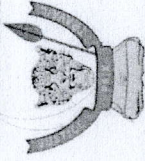


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 038/2024

A LA SOCIETE SCP SAGRICONS PROJECTS SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/DGRAD-CGPMP/2024, conclu avec la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales, et de Participations « DGRAD », pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions cinq cent septante-un mille neuf cent quatre-vingt-deux, septante-cinq centimes (USD 2 571 982,75) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains dix-huit mille trois, quatre-vingt-huit centimes (USD 18 003,88), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 20/02/2024



Directeur Général
Benoit Kiliki Kolombo